

**COMMUNE DE BAYONNE**

Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2021  
DELIBERATION N° DE-2021-012**

L'an deux mil vingt et un, le 12 février, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Lauga, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h30.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

**Présents :**

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE (jusqu'à 22h20), Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE (jusqu'à 22h15), Mme BISAUTA (jusqu'à 22h00), Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE (jusqu'à 23h25), M. DAUBISSE (à partir de 19h05), M. ALLEMAN (jusqu'à 20h30), M. SÉVILLA, Mme ZITTEL (jusqu'à 23h56), Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

**Absents représentés par pouvoir :**

M. LACASSAGNE à Mme LAUQUE (à partir de 22h20) ; M. AGUERRE à Mme CASTEL (à partir de 22h15) ; Mme BRAU-BOIRIE à M. LACASSAGNE (jusqu'à 22h20) ; Mme BISAUTA à Mme HARDOUIN-TORRE (à partir de 22h00) ; M. ARCOUET à M. UGALDE ; Mme LAPLACE à Mme LARRE (à partir de 23h25) ; M. DAUBISSE à M. ERREMUNDEGUY (jusqu'à 19h05) ; Mme MOTHES à Mme MARTIN-DOLHAGARAY ; M. ALLEMAN à M. ALQUIE (à partir de 20h30) ; Mme ZITTEL à M. SEVILLA (à partir de 23h56).

**Absent(s) :**

Mme BRAU-BOIRIE (à partir de 22h20), Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET-LOUSTAU.

**Secrétaire :**

M. SUSPERREGUI

---

*Entendu le rapport de M. UGALDE,*

**OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE** – Musée Bonnat-Helleu - Travaux d'extension et de restructuration - Lots 01B à 25- Signature des marchés de travaux.

Afin de disposer d'un écrin à la hauteur des œuvres abritées par le musée Bonnat-Helleu, la Ville mène depuis plusieurs années une opération visant à réhabiliter et étendre cet établissement culturel emblématique.

A ce titre, sur la base du projet conçu par l'équipe de maîtrise d'œuvre dont le cabinet d'architecture BLP et associés est le mandataire, la Ville a engagé les 2 procédures de mise en concurrence suivantes :

- un appel d'offres ouvert concernant 25 lots, publié au BOAMP et au JOUE le 6 juillet 2020 ;
- une procédure négociée relative au lot 2 A démolition, fondations, gros-œuvre, VRD exclusivement, également publiée le 6 juillet 2020. Le choix de cette dernière procédure se fonde sur les dispositions de l'article R.2124-3 al.4° du Code de la commande publique qui dispose que le marché ne peut être attribué sans négociation préalable du fait de circonstances particulières liées à sa nature, à sa complexité ou au montage juridique et financier ou en raison des risques qui s'y rattachent.

Les travaux relatifs au lot 02 A démolition, fondations, gros-œuvre, VRD du projet comprennent en effet des fondations profondes difficiles, des travaux de reprise en sous-œuvre d'ouvrages existants, des confortements / stabilisations d'ouvrages existants, des travaux de gros-œuvre complexes à réaliser dans un contexte urbain complexe.

Les travaux de fondation sont dépendants d'un contexte géotechnique et hydrogéologique très spécifiques, en raison de la nature des sols, de la situation du projet au confluent de 2 cours d'eau (Adour et Nive) avec une circulation d'eaux souterraines fortes.

Tous les travaux sont impactés par la proximité de bâtiments existants, par la conservation partielle des structures existantes et par un phasage complexifié par les contraintes de conservation des œuvres du musée.

L'ensemble de ces paramètres, qui impliquent des méthodes d'entreprises très particulières et des procédures d'exécution qui peuvent être très différentes, justifie le recours à une procédure négociée pour pouvoir appréhender au mieux les spécificités techniques et financières des offres des entreprises et ainsi optimiser l'offre finale retenue.

La date limite de remise des offres était dans les deux cas fixée au 16 septembre 2020. Tous les lots à l'exception du lot 02 B revêtement de façade en pierre ont été pourvus.

Après analyse les offres remises pour les lots 1C, 9, 12, 13 ayant été déclarées irrégulières, ces lots ont été relancés en procédure négociée avec les candidats déjà admis à présenter une offre.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 4 février 2021 a attribué les marchés comme indiqué ci-dessous :

Lot(s)	Désignation	Attributaire	Montant euros HT
01 B	désamiantage	AVENIR DECONSTRUCTION	76 400,00
01 C	Traitement des ouvrages contenant du plomb	DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT SUD OUEST	239 700,00

01 D	Traitement des ouvrages infestés par des xylophages	RENOFORS	38 141,00
01 E	Travaux de curage	AVENIR DECONSTRUCTION	115 200,00
02 A	démolition - fondations - gros œuvre - VRD Lot faisant l'objet d'une procédure de mise en concurrence distincte	EIFFAGE CONSTRUCTION SUD AQUITAINE - KELLER FONDATIONS SPECIALES - AGENCE SUD OUEST	6 685 796,17
02 B	revêtement de façade en pierre	infructueux	357 940,00
03	charpente - ossature bois - couverture zinguerie Attribué le 22/07/2020	DARRIEUMERLOU/ ZINC ADOUR	723 400,65
04	verrières	SOLUTEC/BE C3/EUROPOSE	398 500,00
05	étanchéité asphalte	SMAC	248 495,29
06	menuiseries extérieures métalliques	SOLUTEC/BE C3/EUROPOSE	1 399 500,00
07	menuiseries extérieures bois	DARRIEUMERLOU	256 408,50
08	ravalement	ARREBAT	449 875,05
09	plâtrerie - plafonds	GOYTY	1 508 464,63
10	menuiseries intérieures - agencement	LES CHANTIERS DE MENUISERIE	994 259,37
11	métallerie - serrurerie	DL PYRENEES	529 710,00
12	carrelages - faïences - mosaïque	CMB	210 031,86
13	revêtement sol béton quartz	SAS BATISOL DALLAGES	349 717,95
14	revêtement de sol en pierre	CMB	100 005,53
15	parquets	TECHNISOL	473 000,00
16	revêtements de sols souples	ATLANTIC REVETEMENTS	23 858,46
17	peinture	LORENZI	283 202,00
18	ascenseurs - monte-charges	THYSSENKRUPP ASCENSEURS	310 940,00
19	CVC - désenfumage - plomberie sanitaire	AXIMA CONCEPT	1 694 679,92
20	électricité - courant fort - courant faible - SSI - groupe électrogène - éclairage architectural et muséographique	ETCHART ENERGIE/CAPET	2 177 342,90
21	Vitrines Attribué le 22/07/2020	HARMOGE	1 176 005,35
22	espaces verts	ID VERDE	45 280,89
23	signalétique	BOSCHER SIGNALETIQUE ET IMAGE	89 378,30
24	gradins amovibles Attribué le 22/07/2020	MASTER INDUSTRIE	84 949,00

25	mobiliers	RICHARD	885 312,56
	Total		21 925 495,38

Ces offres ont été classées en première position au regard des critères de jugement des offres indiqués dans le règlement de la consultation et repris ci-dessous :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	60 %
2-Valeur technique	40 %

L'estimation au stade DCE indice A à la date de l'appel d'offres en date de 2020 s'élevait à 22 176 926 euros HT.

Il est demandé au conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché à intervenir aux conditions décrites ci-dessus et avec les sociétés sus-indiquées ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement desdits marchés.

*Ont signé au registre les membres présents.*

### **Adopté à l'unanimité des votes exprimés**

Non-participation au vote : 7, M. PAULY, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD.

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire  
Marc Wittenberg  
Directeur général des services